

La situation politique en Algérie et la politique du « PT » algérien

Une situation économique lourde de menaces

Le FMI le dit, « l'Algérie est le deuxième plus gros détenteur de réserves officielles de change après l'Arabie Saoudite, avec des prévisions de clôture de l'année 2012 de 205,2 milliards de dollars, et elle est devenue le troisième fournisseur de gaz en direction de l'Europe ». Tout va très bien ? Certains voient dans cette cagnotte la solution miracle qui permettrait au pouvoir algérien de régler les problèmes sociaux, la vie chère, le chômage, la misère, le problème du logement... à coup de dinars. Mais les choses ne sont pas si simples ; et cette « force » est révélatrice en réalité d'une grande faiblesse.

Car la chute des prix du pétrole et la crise du système capitaliste à l'échelle internationale alarment les plus optimistes. En 2003, le baril de pétrole valait 33 dollars, en juin 2008, près de 143 dollars ; mais en mars 2012, il était redescendu à 83 dollars. Le pouvoir algérien doit donc lui aussi mettre en place une « politique d'austérité », avec, à la clé, réduction des dépenses publiques, annulation de grands projets d'infrastructures et fin des dépenses pour tenter d'acheter la « paix sociale ».

« La tendance baissière du prix du pétrole nous impose d'être prudents (...) », déclare le ministre des Finances, Karim Djoudi. C'est en effet la tonalité qui domine lors de l'élaboration du budget 2013 (voir plus loin). Le ministre des Finances, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Laksaci, le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, et le président-directeur général de la Sonatrach (le trust algérien le plus important), Abdelhamid Zerguine, sont tous montés au créneau pour expliquer que la situation en Algérie n'est pas indépendante de la réalité internationale, et qu'il va falloir se serrer la ceinture.

Déjà, à l'occasion de la présentation du rapport de conjoncture annuel de la Banque d'Algérie fin 2011, le gouverneur de cette institution allait plus loin en indiquant que les finances publiques « ne peuvent plus fonctionner avec un baril à moins de 100 dollars » (il est actuellement autour de 80 dollars). Dans ces conditions, les réserves risquent de fondre comme neige au soleil. Une grande inquiétude se fait jour, d'autant que la récession au sein de l'UE et le ralentissement de la croissance mondiale ne peuvent que pousser à la baisse la demande de pétrole et par conséquent renforcer la tendance à la baisse des cours. Quant au gaz naturel, dont l'Algérie est parmi les premiers pays exportateurs, il n'en va guère mieux. La 16e Conférence internationale sur le gaz naturel (GNL 16) se tenait à Oran, en même temps que la 10e session du Forum

des pays exportateurs de pétrole (FPEG), dans un contexte marqué par une forte chute des prix du gaz naturel, de 12 dollars à 4 dollars le MBTU (*million british thermic unit*). Mais la raison la plus sérieuse qui a affecté le marché du GNL est l'avancée technologique (gaz de schiste) qui permet à certains pays, notamment les Etats-Unis (et ils ont fait depuis plusieurs émules), de ne plus importer de gaz grâce à leur production locale.

De plus, selon une étude commandée par le ministère algérien de l'Energie et des mines, la mauvaise passe que traverse le marché mondial du gaz naturel devrait perdurer encore 4 à 5 années avant que la demande ne retrouve son niveau de 2007... Mais tout comme pour le pétrole, la reprise de la demande mondiale en gaz naturel dépend en grande partie de la reprise économique mondiale ; et là c'est le brouillard.

En fait, on ne peut mesurer l'immense inquiétude du gouvernement algérien devant cette situation que si l'on prend conscience du fait que l'Algérie dépend à 98% de ses exportations d'hydrocarbures, son économie étant exclusivement rentière. Or, avec la crise mondiale, la demande d'hydrocarbures ralentit. Double peine donc : l'Algérie, qui importe 75% de ses besoins (ceux des ménages et ceux des entreprises publiques et privées) grâce à ses recettes pétrolières, peut subir immédiatement cette crise. Enfin, si la chute des prix du pétrole et du gaz entraîne une baisse des recettes, elle a aussi pour résultat une baisse des revenus tirés des réserves de change placées à l'étranger. Tout va très bien, Madame la Marquise...

Il est clair que la crise du système capitaliste n'épargne pas et n'épargnera pas l'Algérie. Et le gouvernement dirigé par Bouteflika - l'homme étant l'un des principaux acteurs, rappelons-le, du régime (militaire) algérien - fait et fera supporter aux masses ses conséquences. Cela doit être dit d'emblée, alors que nombre d'illusions sont ici et là entretenues, autant par les gouvernements bourgeois comme celui de Hollande (en visite à Alger les 19 et 20 décembre dernier), que par les intellectuels dits de « gauche » sur la prétendue autonomie de Bouteflika vis-à-vis des généraux, voire le conflit qui les opposerait. Entre le « peuple » et le régime, Bouteflika - président d'honneur du FLN, inscrit en tant que tel dans les statuts mêmes de ce parti - a choisi. Et pour cela, le premier point d'un programme révolutionnaire en Algérie doit être : à bas Bouteflika, à bas les généraux, à bas la dictature !

La Tripartite de septembre 2011 : la collaboration des classes institutionnalisées

Dans ce contexte économique, la réunion tripartite, convoquée en septembre 2011 regroupait le chef du gouvernement, accompagné de cinq ministres, sept organisations patronales et l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens). Elle adoptait près de deux cents mesures. Parmi elles, une augmentation de 20% du salaire national minimum garanti (SNMG), faisant passer ce dernier de 15000 à 18000 dinars (150 à 180 €) à partir de janvier 2012. Pourtant, ne nous y trompons pas : même certains « syndicalistes » et observateurs « impartiaux » préconisaient un salaire minimum de 30 000 dinars...

Mais aux dires des avis « économiques » les plus autorisés, « *le patronat a estimé que cela sonnerait le glas de la plupart des PME qui se trouvent dans une situation financière difficile* ». Ces mêmes avis considèrent néanmoins que « *la faible augmentation du SNMG ne permettra pas aux petits salariés de faire face à l'inflation* », et que « *les principales revendications sociales comme la revalorisation des retraites ou la baisse de l'impôt sur le revenu global (IRG) ont été reportées aux calendes grecques* ». (Econostrum Info).

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd, a estimé pourtant que « *la victoire de cette tripartite, c'est la victoire des salariés et des gestionnaires* ». Gagnant-gagnant comme on le dit dans certains milieux.

La réalité, c'est que la presse autorisée va jusqu'à parler « d'euphorie chez le patronat », les sept organisations patronales se disant satisfaites de cette rencontre. Et pour cause : le patronat a obtenu, lui, des incitations à l'exportation hors hydrocarbures, des allègements et simplifications fiscales, un rééchelonnement des dettes fiscales (près de 2 milliards d'euros), un délai de rapatriement des recettes des exportations hors hydrocarbures qui passe de 120 à 180 jours, des facilités de douanes, l'allègement des procédures de

remboursement de la TVA à l'exportation, etc. A tel point que le président de la Confédération générale des opérateurs économiques algériens (CGOEA) déclare : « *le patronat a obtenu ce qu'il attendait depuis dix ans* ».

Il faut dénoncer ces « Tripartites », véritables institutions mises en place dès novembre 1991 pour faire barrage au mouvement des masses. Comme le dit Sidi-Saïd, dirigeant de l'UGTA et membre actif de ces instances, la Tripartite est, dès le début, un « *réel espace de démocratie ou s'expriment des divergences qui finissent par un consensus dans l'intérêt général du pays* » (Algérie Presse service, 30 septembre 2011 ; inutile d'en faire un commentaire). Déjà en 2006, lors de la signature du Pacte national économique et social, cadre de « dialogue et de concertation », le dirigeant de l'UGTA déclarait : « *Si toutes les franges de la société, y compris et surtout les organisations patronales et syndicales, arrivent à asseoir, dans la sérénité et la concertation, des ponts de solidarité en faveur de l'entreprise et du travailleur, je crois qu'il sera possible, et c'est le moment, de sortir de ce cauchemar qui s'appelle la misère* ».

Évidemment, c'est le contraire : la misère s'accroît pour les masses dont les intérêts sont sacrifiés au profit des « entreprises », c'est-à-dire des capitalistes et de leurs agents. Ces Tripartites sont des instances permanentes de collaboration des classes, où l'UGTA remplit le rôle que le pouvoir algérien attend d'elle : le servir, lui et la classe capitaliste qu'il défend.

Là est la raison principale de sa participation à ces réunions, et non une quelconque « représentativité ». Il faut préciser ce dernier point car les syndicats autonomes, majoritaires dans la fonction publique et qui n'avaient pas été conviés à cette réunion tripartite de septembre 2011, contestent la représentativité de l'UGTA... pour y participer aussi.

Un exemple significatif de la mobilisation des masses

Un événement politiquement significatif est intervenu en octobre 2011, peu après la réunion tripartite dont il vient d'être question.

Le *Quotidien d'Algérie* du 26 octobre 2011 notamment rapporte que plusieurs centaines de retraités, d'Alger et d'autres wilayas, se sont rassemblés devant le siège de l'UGTA pour protester contre l'absence de réponse à leur revendication d'augmentation des retraites et pour demander des comptes au responsable de la Fédération des retraités, et cela malgré un important dispositif policier. En définitive, c'est le secrétaire général de l'UGTA en personne, Sidi-Saïd, qui se présente, tentant d'user de son autorité. Mais il est immédiatement pris à partie, les manifestants l'accusant « *de trahison et de mensonge* ». « *Menteur !* », « *Nous n'avons pas besoin de toi* », « *Dégage !* », voilà ce que le dirigeant de l'UGTA, organisation totalement inféodée au régime, a dû entendre, alors que la foule l'empêchait d'accéder au siège de l'organisation syndicale.

Le quotidien précise : « *il (Sidi-Saïd) échappe de justesse à un lynchage. Cerné de partout, Abdelmadjid Sidi Saïd*

n'a même pas le temps de placer un mot. Ses collaborateurs éprouvent d'énormes difficultés pour lui frayer un chemin. Cela dure plus d'une vingtaine de minutes. Même en réussissant à entrer à l'intérieur du siège, le SG de l'UGTA peine encore à arriver à la salle de réunion, située au dernier étage de la bâtisse. Il est interpellé de partout. »

Une fois en sécurité et après avoir repris son souffle, le dirigeant s'adresse à la foule qui continue de le huer : « *Criez ! Criez ! Vous croyez que ça va changer quelque chose ? Je ne travaille pas chez vous. Je suis juste venu pour vous aider. Alors ne m'énervez pas !* ». Il ajoute, tout en brandissant un papier : « *C'est votre droit de dénoncer les promesses. Mais votre revendication sera traitée (...)* Voilà ! Je viens de demander une augmentation de 40% que vous toucherez en novembre. C'est un engagement de l'UGTA », assure-t-il. L'annonce n'apaise pas la colère des retraités, qui l'interrogent également sur le reste des revendications et qui exigent une augmentation de 80 % de leur pension de misère.

Le journal précise encore que, comme à l'aller, Sidi-Saïd est confronté à d'énormes difficultés pour descendre et rejoindre son bureau.

Cet événement survient une dizaine de jours après la réunion (les 5 et 6 octobre 2011) de la coordination de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples réunie à Alger et à laquelle participaient Daniel Gluckstein, le « deuxième coordinateur », et Patrick Hébert, tous deux dirigeants du POI. Évidemment, la réunion de la Coordination de l'Entente internationale ne pouvait pas prendre position sur ces événements qui se sont déroulés ultérieurement à sa tenue. Mais voilà qui va donner à réfléchir à ses animateurs qui, tel Patrick Hébert, déclarait peu de jours auparavant : « Si l'on compare ce qu'ont obtenu les travailleurs algériens par rapport aux ouvriers européens, on ne peut qu'être admiratifs. »

Quant à elle, Louisa Hanoune, livrait ses conclusions à la presse :

« Une dynamique sociale exceptionnelle existe en Algérie où la situation est d'une certaine manière différente de ce qui se passe dans le monde, puisqu'il n'y a pas de plan d'ajustement structurel ni de

politique d'austérité ou même d'offensive brutale contre les droits et acquis des travailleurs et du peuple en général ».

Selon *El Moujahid* du 8 octobre, repris par le site de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, « la secrétaire générale du PT a souligné que la coordination, qui regroupe des organisations du mouvement ouvrier mondial, a pris connaissance des luttes des travailleurs algériens et des résultats de la dernière tripartite, notamment l'augmentation du SNMG de 20 %.

« A ce propos, les membres de cette même coordination considèrent, selon Mme Hanoune, que ces acquis " sont à contre-courant de ce qui se passe en Europe et aux Etats-Unis où une offensive cible les salaires, les retraites et les travailleurs ". Ils considèrent, également, que la réaction des travailleurs et des retraités algériens qui ne sont pas satisfaits et réclament plus est " l'expression de leur combativité " qui est " partie intégrante de la combativité des travailleurs dans le monde ". » On ne contredira pas ce dernier point.

Des « réformes » politiques... pour le moins « contradictoires »

Au moment où se clôturait la Tripartite de septembre 2011, Louisa Hanoune, dirigeante du PT (Parti des travailleurs : organisation sœur du POI – Parti ouvrier indépendant - en France, rappelons-le), reconnaissait pourtant que l'augmentation du SNMG « n'était pas suffisante » et appelait à la mise en place d'une « politique économique viable à même d'assurer la prospérité sociale et l'autosuffisance sans recourir à l'importation ». Elle soulignait aussi, à cette occasion, que le processus des réformes politiques était « incomplet » et « contradictoire », et que les « véritables réformes pour écarter toute ingérence étrangère » passent « avant tout par la révision de la Constitution à travers une Assemblée constituante puis l'adoption de la constitution et enfin la définition du régime politique avec la tenue d'élections législatives anticipées » (Algérie 1, le 30 septembre 2011). Elle appelait en conséquence le président de la République à « convoquer une assemblée constituante ou tout au moins à organiser des élections anticipées ».

Arrêtons-nous sur ces « réformes politiques ». Dans son discours du 14 avril 2011, Bouteflika annonçait des « réformes politiques afin d'approfondir le processus démocratique ». Ces mesures étaient censées prolonger la « levée de l'état d'urgence » intervenues en février 2011 (en vigueur depuis 1992, où il fut décrété par Chadli, voir plus loin). On a vu tout de suite ce qu'il en était : des dizaines de policiers étaient déployés à Alger, des centaines de manifestants arrêtés pour empêcher toute velléité de rassemblement. Voilà la conception que le pouvoir a de la « levée de l'état d'urgence », qui devrait au contraire d'abord signifier liberté de manifester, de se réunir, de s'organiser !

D'ailleurs, « la levée » de l'état d'urgence, mesure emblématique, a été suivie par l'adoption de plusieurs lois visant à exercer un contrôle accru sur l'ensemble de la

société. Le président de la République conserve le pouvoir sur le système judiciaire, il nomme le président du conseil constitutionnel, préside le conseil supérieur de la magistrature, désigne les magistrats et peut user de sanctions disciplinaires à leur encontre. Le ministre de la Justice peut suspendre un magistrat quand bon lui semble. La Charte pour la paix et la réconciliation nationale, qui prône l'oubli et consacre donc l'impunité, est toujours en vigueur.

Parmi ces lois, celle relative au régime électoral, adoptée quelques semaines avant les élections législatives de mai 2012, ne modifie en rien les conditions de déroulement des élections et laisse toute possibilité au pouvoir de falsifier les résultats par le biais, en particulier, d'un fichier électoral truqué : ainsi, le ministre de l'intérieur annonçait tout à trac l'ajout de 4 millions de nouveaux électeurs sur le fichier électoral... Même la Commission électorale de surveillance des élections législatives condamna publiquement, par exemple, « l'injection de 33 000 nouveaux électeurs, des militaires, au fichier électoral de la wilaya de Tindouf »...

Inutile d'aller plus loin dans l'examen de ces lois. Que constate-t-on dans la réalité ? Répression contre les militants syndicalistes, bastonnages, arrestation de dirigeants (récemment celle du coordinateur du Comité des chômeurs Tahar Belabass), obstacles administratifs mis à la création d'organisations et de partis, répression contre les familles de Disparus (récemment, alors que Hollande se promenait en compagnie de Bouteflika dans les rues d'Alger), etc. La réalité, c'est la répression policière et la dictature qui continuent d'étouffer les libertés démocratiques. La réalité, c'est que Louisa Hanoune et le PT soutiennent les « réformes politiques » « contradictoires » de Bouteflika.

Les élections législatives de mai 2012 : le défi impuissant des masses

Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, sur les 21 664 348 inscrits, il y aurait eu, lors des dernières élections législatives de mai 2012, 9 339 026 votants, dont 1 704 047 bulletins nuls (18,25% des votants, près de 8% des inscrits !) Même avec ces chiffres, truqués de l'avis de tous, si on enlève les bulletins nuls, on arrive péniblement à 35% de votants pour les partis qui se présentaient. Parmi eux, le FLN et le RND (Rassemblement national démocratique), membres de « l'alliance présidentielle », obtiennent respectivement 14,18% et 5,61% des votants ; l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), une confédération qui regroupe notamment le MSP, membre de l'alliance présidentielle, 5,09% ; le Parti des travailleurs, membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples à laquelle appartient le POI de France, 3,04% ; le FFS (Front des forces socialistes), membre de l'Internationale socialiste, qui avait « boycotté » les élections précédentes, 2,02%. Inutile d'aller plus loin : suivent une pléthore de petits partis, dont 17 nouvellement agréés par le ministère de l'intérieur...

Deuxième acte de la mascarade, le Conseil constitutionnel a distribué, à la suite de ces élections, les postes des 462 députés (contre 389 dans la précédente assemblée) qui composent l'Assemblée nationale populaire entre 27 partis politiques et députés indépendants. Parmi eux : FLN : 221 ; RND : 70 ; AAV : 47 ; FFS : 21 ; PT : 17... Mais après examen des « recours » par ledit Conseil constitutionnel, cinq partis ont vu leur nombre de sièges augmenter, le FLN en perdant 13. Le PT en a gagné 7 (à

Chlef, Blida, Guelma, Mostaganem...), le FFS 6 (Bouira, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès), l'AAV 3 (Tebessa, Djelfa...), et le Mouvement populaire algérien (MPA) et le Front pour la justice et le développement 1 chacun. Il a tout de même une justice ! Le FLN se retrouve désormais avec 208 et le RND en compte 68. Ils conservent à eux deux une majorité absolue confortable pour couvrir totalement la politique du pouvoir et préparer les « élections » présidentielles de 2014. Il faut noter que le Conseil constitutionnel a rejeté 107 recours selon lui non fondés ou non argumentés.

Par leur vote blanc et leur abstention, à défaut d'autres moyens dont elles ne disposent pas, à commencer par un véritable parti ouvrier, les masses rejettent ce pouvoir et les partis qui le soutiennent et le cautionnent. Ce rejet prend d'ailleurs des allures de défi impuissant quand on sait tout le battage mené pour que la participation fût « massive ». Au contraire de ce qui fut dit, l'abstention a été aussi importante qu'en 2007, alors qu'elle atteignait près de 60% (plus de 80% en Kabylie). Cela signifie que la jeunesse et la classe ouvrière algériennes n'ont à aucun instant imaginé que ces élections pouvaient changer quoi que ce soit à leur existence, contrairement à ce que lui chantaient toutes les sirènes de la « démocratie véritable », le pouvoir ayant quant à lui tout intérêt à laisser croire qu'il y avait plus de votants qu'en 2007 pour donner l'illusion qu'il parvenait bon an mal an à se faire admettre après les prétendues « réformes politiques ».

Quand le Parti des travailleurs veut faire croire que les élections législatives pouvaient changer le régime

Malgré cela, quelques jours avant les élections législatives, Louisa Hanoune et le PT souhaitaient que le scrutin constitue un « tournant positif », le début d'une « ère nouvelle de démocratie véritable ». La présidente du PT, formée à l'école du POI et de Gluckstein, allait jusqu'à déclarer : « Pour nous c'est un rendez-vous avec notre destin (pas moins... ndlr). Notre espoir est qu'il y ait un tournant positif (et) que le peuple algérien inscrive sa volonté pour amorcer une ère nouvelle de démocratie véritable et de progrès ».

Celle qui avait engagé toutes ses forces pour une participation massive, qui « immunisera le pays contre l'ingérence étrangère » disait-elle, celle qui proclamait quelques jours avant les élections que celles-ci « diffèrent de toutes les précédentes » (propos rapportés par *Algérie Presse service* le 4 mai 2012), non sans reconnaître ensuite que « l'administration » « n'a pas été impartiale dans toutes les wilayas » (sic), en est pour ses frais. Le PT recueille à peine plus de 20 sièges (une fois le nombre de ses députés revu à la hausse) que le pouvoir lui octroie, à comparer avec les « 80 sièges au minimum » que Louisa Hanoune avait publiquement espérés pour le PT...

Oui, Louisa Hanoune déclare : « L'administration a violé la loi électorale et le dispositif de surveillance » (*L'Expression*, le 12 mai). Mais elle oublie de dire à qui « l'administration » obéit. Pourquoi ne pas désigner le pouvoir qui a commandité ces trucages alors qu'elle ajoute

« on s'attendait à la fraude électorale, mais pas à ce point » ? Ne rien dire, ne rien faire qui menace la « stabilité politique » : « Le peuple est assez conscient pour faire la part des choses dans la paix et la stabilité politique » (Louisa Hanoune, dans *L'Expression* du 12 mai 2012).

Par la suite, le PT a initié la formation de « comités populaires » dont le rôle était de débattre puis de soumettre à la nouvelle Assemblée des propositions pour la prochaine constitution ; ainsi, la révision de la Constitution « se fera à travers l'implication du peuple dans les comités populaires qui soumettront leurs propositions à l'Assemblée populaire nationale (APN) » (Louisa Hanoune). Nul doute que les députés élus très démocratiquement, nous l'avons vu, entendent une telle proposition...

Les trucages aux élections législatives, prévisibles et sus de tous, montrent s'il en était besoin que « l'ouverture », le « pluralisme », le « quota des femmes », etc., n'étaient que poudre aux yeux. « L'administration », c'est-à-dire l'appareil d'état lui-même structuré par l'armée, avait pour mission de créer les conditions politiques pour faire durer l'état des choses, c'est-à-dire les conditions politiques permettant l'oppression et l'exploitation du peuple algérien au profit de la bourgeoisie et d'une caste de spoliateurs. Dans une situation où la crise se rapproche (voir plus haut), il lui faut à tout prix interdire l'irruption

des masses sur la scène politique. Le pouvoir doit disposer d'une « Assemblée nationale populaire » à sa botte, ce qui était le cas de la précédente, installée en 2007, et de toutes celles qui ont existé auparavant.

Or voici ce que dit *La Tribune* du 17 octobre 2012 de l'Assemblée fraîchement installée : si la précédente assemblée était caractérisée « *par la médiocrité, l'aplatventrisme, l'absentéisme, le nomadisme politique et le mélange entre la politique et le monde des affaires, l'actuelle législature promet d'être effroyable, surtout si l'on se fie à la manière avec laquelle les listes de candidatures à la députation ont été confectionnées et aux résultats des législatives. Une confection de listes caractérisée par l'achat des places sur les listes, la circulation de l'argent sale, l'achat des consciences et la corruption. A peine entamée, elle connaît déjà des scandales* ».

La responsabilité du PT est énorme car cette organisation a tenté de faire croire que ces élections pouvaient changer quelque chose, plus, qu'elles seraient « décisives » pour la « nation algérienne », qu'elles donneraient lieu à l'avènement d'une « assemblée constituante », qu'à cette occasion, le « peuple » choisirait « ses véritables représentants ». En un mot, un sommet de démocratie ! Personne ne pouvait y croire, et ceux qui voulaient le faire croire se faisaient les auxiliaires d'un état policier, qui interdit, de fait, aux travailleurs, aux jeunes, aux chômeurs de se doter d'organisations qui leur permettraient de s'ouvrir une perspective politique autre que celle de misère et de chômage que les défenseurs du capitalisme et autres profiteurs leur réservent.

Louisa Hanoune se fait le relais de Bouteflika. Elle le seconde sur tout, laissant croire que la nouvelle assemblée issue des élections aurait pu devenir une « assemblée constituante », sous prétexte qu'elle réviserait la constitution, qu'une ère nouvelle s'ouvrirait, que la population laborieuse pourrait participer à l'élaboration d'une nouvelle constitution. Elle lui a prêté main-forte pour faire voter, pour contribuer à donner un tant soit peu

de légitimité à un pouvoir qui n'en a aucune aux yeux des masses algériennes. Ce faisant, elle le protège, lui et ceux qu'il représente, de la lutte de la classe ouvrière et de la jeunesse.

Une organisation révolutionnaire devait-elle participer à de telles élections si elle en avait les moyens ? Oui, en les utilisant comme une tribune si elle n'avait pas la possibilité de les boycotter, c'est-à-dire d'en empêcher la tenue. A défaut d'avoir pu en empêcher leur tenue, les masses se sont abstenues ou ont voté blanc contre le pouvoir, le PT et consorts. Les travailleurs, les jeunes et les chômeurs, ne pouvaient pas, ne voulaient pas être des acteurs de cette pseudo-assemblée nationale.

Jusqu'au dernier jour avant de connaître les résultats, Louisa Hanoune expliquait : « *Le discours de Bouteflika* (discours prononcé à Sétif le 8 mai, quelques jours avant les élections, à la gloire du FLN et de l'armée, ndlr) *a eu des échos et a touché les femmes et même les jeunes* » (rapporté par *Liberté* du 12 mai), ajoutant que « *les élections se déroulent pour la première fois dans des conditions normales* » (idem). Elle complétait : « *Les Algériens ne veulent pas d'une autre dérive ; ils n'ont pas oublié ce qu'ils ont vécu et veulent donc garder la spécificité algérienne. Les gens renouent avec l'exercice politique et il m'a semblé qu'ils ont fait la décantation* ».

Autrement dit : accepter et faire accepter le statu quo, au profit du régime en place. Voilà la fonction que le PT et Louisa Hanoune occupent maintenant depuis des années. De nombreux travailleurs, jeunes, militants en sont conscients, et dégoûtés et désemparés devant le fait qu'une organisation venant du trotskysme et membre d'une internationale issue du trotskysme puisse apporter sa caution à un pouvoir honni. Le combat de militants révolutionnaires, combattant pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire, devrait être pour le moins de leur faire écho et d'indiquer les orientations politiques permettant d'ouvrir une issue aux masses, contre le pouvoir, à commencer par travailler à la construction d'un véritable parti ouvrier.

**La politique du « PT » : soutenir Bouteflika et son gouvernement coûte que coûte...
quitte à renoncer à la « Constituante »**

Avant les élections législatives, la secrétaire générale du PT avait cru bon aussi de préciser que « *l'entrée de sa formation au gouvernement n'est nullement prévue* », que « *le partage du pouvoir doit être basé sur les résultats des élections législatives sans quoi il serait une infraction à la démocratie* » (un exemple d'honnêteté... qui signifie que la majorité usurpée doit rester comme il se doit au FLN et au RND, partis présidentiels, pour être conforme aux résultats des élections). Elle a cependant indiqué que le PT était prêt « *à former une union avec tout parti ou institution au sein de l'Etat qui voudront défendre les acquis économiques et sociaux de la Nation, rejette l'ingérence étrangère et est prêt à unifier les rangs en respectant les positions des autres partis* ». Elle a appelé en outre le président de la République à intervenir pour « *s'adresser au peuple en lui donnant les garanties suffisantes et le rassurant qu'il décidera lui-même quant à*

la Constitution et que le prochain gouvernement mettra fin à la dualité des politiques » (*La Tribune*, 1^{er} juin 2012).

A la suite des élections législatives, Abdelmalek Sellal, ancien ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, de la Jeunesse et des sports, des Travaux publics ainsi que des Transports, et, en 2004 et 2009, directeur de campagne de Bouteflika, est nommé par ce dernier au poste de Premier ministre en remplacement d'Ahmed Ouyahia. L'homme et son gouvernement bénéficient immédiatement des éloges de Louisa Hanoune, reconnaissant que le Premier ministre Sellal est « *connu pour avoir soutenu le secteur public* » et estimant que « *cette fois-ci, la composition du gouvernement n'a pas été imposée de l'extérieur, et ce contrairement à celle de 1999 où il y avait la nomination de ministres dans des secteurs stratégiques qui avaient servi plus l'intérêt des multinationales que celui des sociétés nationales* » (*Le Matin*, le 12 septembre 2012).

Plus tard, Louisa Hanoune indiquait que le PT était prêt à soutenir le gouvernement « *s'il prenait une bonne direction vers la consolidation de la souveraineté nationale et l'ouverture de nouvelles perspectives (...) car l'Algérie, a-t-elle dit, est sujette aux pressions impérialistes.* » (*El Moujahid*, le 29 septembre 2012)

Par ailleurs, pour faire suite aux « réformes » promises en avril 2012, Bouteflika confiait à son nouveau Premier ministre le soin de consulter les partis politiques, notamment sur le projet d'une prochaine Constitution, qui devrait définir, entre autres : la nature du régime politique (présidentiel ou parlementaire), un calendrier aboutissant à un référendum et les « *équilibres entre les différents pouvoirs* ».

Parmi les partis consultés figurait le PT. La presse rapporte qu'une délégation de ce parti, emmenée par Louisa Hanoune, a pu avoir une réunion directement avec le nouveau Premier ministre pour lui faire part de ses « propositions » concernant la révision de la Constitution et les mandats présidentiels. « *C'est une question importante pour nous et sur laquelle nous avons discuté longuement avec le Premier ministre* », a déclaré Louisa Hanoune, ajoutant : « *Le Premier ministre nous a dit que la proposition qui sera faite quant à la nature du régime politique est le système présidentiel, car selon lui les conditions actuelles ne permettent pas un changement*

profond dans ce sens. Dès lors, nous avons demandé de définir les prérogatives de chaque institution pour un meilleur équilibre et pour que la chambre basse du Parlement puisse jouer son rôle normalement » (*Le Jour d'Algérie*, le 15 décembre 2012).

Et voilà pourquoi votre fille est muette ! « *Dès lors* », aux oubliettes l'Assemblée constituante si chère à Louisa Hanoune ! « *Il n'y a qu'à voir les pays voisins, prévent-elle, l'Egypte et la Tunisie, qui ont spolié la souveraineté populaire à travers des Assemblées constituantes. En Algérie, le peuple a peur de la dérive si le pays s'engage dans la logique de la constituante. Au PT nous prenons toujours compte de l'état d'esprit des masses* » (*Le Jour d'Algérie* précédemment cité). En fin de compte, le « régime présidentiel », c'est-à-dire celui de Bouteflika et de ceux qui l'ont fait parvenir au pouvoir, est le plus adapté à l'Algérie « *parce que tout simplement, le peuple a des revendications sociales et non politiques* » (idem). C'est un soutien ouvert, non seulement à Bouteflika mais au régime qu'il défend ! Et en même temps, un profond mépris pour les revendications démocratiques, dont celle de l'Assemblée nationale souveraine.

Le PT pouvait bien alors demander au Premier ministre d'introduire dans la future loi fondamentale un article contre le « nomadisme politique » et la langue amazighe...

Assemblée nationale souveraine et assemblée constituante

Un premier article publié dans le CPS 24 ancienne série expliquait :

« En Algérie, le déroulement historique, les relations entre les classes font que les tâches démocratiques et celles de la révolution socialiste sont immédiatement et totalement imbriquées. C'est pourquoi y compris l'agitation pour la constituante doit inclure les revendications propres au prolétariat et le mot d'ordre pour un gouvernement ouvrier et paysan, pour le socialisme ».

Cette question était ensuite précisée dans le cadre d'un autre article publié dans le numéro spécial de CPS supplément au n° 39 ancienne série, à propos de la politique du PT en 1991. En voici une citation complète qui répond entièrement aux questions actuelles.

« Dans la lutte pour les libertés démocratiques lancer en Algérie le mot d'ordre «pour une Assemblée Nationale Souveraine» est indispensable. Mais pourquoi ? En raison de l'arriération politique d'un pays qui n'a jamais connu d'autre régime politique que celui dicté par l'impérialisme français au temps de la colonisation et, après l'indépendance politique, que celui totalitaire du FLN. Les masses en même temps qu'elles aspirent aux libertés démocratiques élémentaires, aspirent à avoir une représentation nationale souveraine qu'en l'état de leur expérience politique elles n'imaginent que sous la forme d'une Assemblée Nationale élue au suffrage universel.

« Parce que cela correspond à l'expérience politique actuelle des masses, parce que ce serait un bond politique en avant, il faut combattre pour une

Assemblée Nationale Souveraine. Mais il faut en même temps se garder de répandre et de développer des illusions qui deviendraient des pièges. Au contraire il faut, autant que possible, dissiper les illusions.

« Que faudrait-il pour que cette Assemblée soit réellement Souveraine ? D'abord et avant tout : que soit détruit le pouvoir totalitaire et tous les organes étatiques de ce pouvoir : police, forces répressives de toutes sortes, justice, administration, etc. à tous les niveaux ; que cet appareil d'Etat soit remplacé par un autre issu du mouvement des masses et des organismes qui surgiront de ce mouvement.

« Une Assemblée Nationale Souveraine, surtout compte tenu des rapports politiques existant actuellement en Algérie, ne satisferait pas les revendications économiques, sociales et politiques des masses. Au mieux ce serait un lieu d'affrontement entre les intérêts des différentes classes et couches sociales. Il faut mettre en garde les masses : un régime démocratique parlementaire bourgeois n'est pas viable en Algérie. Une Assemblée Nationale Souveraine ne serait qu'une transition : soit vers le retour à une dictature totalitaire (par exemple une République Islamique) ou vers la dictature du prolétariat. Le cas peu probable où à cette Assemblée siégerait une majorité ouvrière et paysanne favoriserait la constitution d'un Gouvernement Ouvrier et Paysan, pont vers la dictature du prolétariat. Pour que se dégage une telle majorité encore faudrait-il qu'il existe un puissant Parti Ouvrier.

« CONSTITUANTE ?

« Et pourquoi déclarer : “La souveraineté populaire c’est l’élection à une Assemblée Constituante Souveraine, qui rédigera une nouvelle constitution... etc” (ndlr : citation d’une déclaration du PT d’alors intitulée « Une seule voie : la Constituante Souveraine » et publiée dans *Tribune ouvrière*, l’organe du PT) Les termes “Souveraineté populaire” sèment la plus grande confusion en ce qui concerne la question du pouvoir. Affirmer que cette Assemblée « rédigera une constitution » c’est s’engager sur un

terrain miné car c’est signifier que les masses pourraient voir leurs revendications satisfaites à partir d’une constitution issue d’une l’Assemblée Constituante Souveraine, constitution devenant la loi pour tous (c’est pourquoi mieux vaut se limiter à Assemblée Nationale Souveraine). La valeur du mot d’ordre d’Assemblée Nationale Souveraine vient de ce qu’il peut être un moyen d’agitation pour mettre en mouvement les masses. Il n’y a aucune raison de se lier par avance les mains en exigeant que cette Assemblée soit constituante. »

Le « PT » : encore plus loin dans le soutien au pouvoir

Après les renoncements du PT, faut-il s’étonner d’entendre Louisa Hanoune - ouvrons bien nos oreilles ! -, tisser l’éloge du colonel Chadli Bendjedid mort le 6 octobre 2012 dans un bel hôpital militaire d’Alger à l’âge de 93 ans, reconnaissant en lui un des « bâtisseurs de l’Algérie moderne (qui) incarnait la continuité et la pérennité de l’Etat algérien » et qui a « assumé pleinement ses responsabilités devant le peuple. C’est respectable pour un chef d’Etat. C’est ce qu’il a fait après les tueries d’Octobre 88. Il ne s’est dérobé ni n’a fait comme tous les responsables qui ont essuyé le couteau sur des subalternes. » (*El Watan*, le 8 octobre 2012).

Chadli, dont le gouvernement a décrété l’état de siège en octobre 1988 et l’état d’urgence juin 1992 ! Chadli, dont le gouvernement assassin faisait tirer sur les jeunes en octobre 1988, provoquant des centaines de morts et qui déclarait quelques jours après : « Il était de mon devoir en tant que premier responsable de la nation de prendre, dans le cadre de mes prérogatives constitutionnelles, les mesures nécessaires pour protéger cet Etat et cette nation, quelles que soient les circonstances et les difficultés » (cité dans CPS ancienne série n° 24 du 7 novembre 1988) !

Comment les militants du PT, ceux du POI et de l’Entente internationale des travailleurs peuvent-ils admettre de tels propos de la dirigeante du PT algérien ?

Louisa Hanoune continue :

« S’il faille faire le procès de la période Chadli, il faudrait faire non le procès d’un homme, mais celui de tout un système, le système du parti unique. » (...) « C’était une période très trouble et les décisions se prenaient d’une manière collégiale. Moi, personnellement, je ne crois pas que c’est Chadli, seul, qui a pris la décision de promulguer un code de la famille obscurantiste. Je ne crois pas que c’est lui qui a décidé de monter les hommes contre les femmes, les islamistes contre les militants de gauche et les militants démocrates. Je ne crois pas aussi qu’il porte lui seul la responsabilité de la restructuration, la

destruction des entreprises publiques. Je ne pense pas que c’est lui qui a ordonné les arrestations, la répression des militants et activistes politiques. Il y avait les services de l’Etat : cette situation est inhérente à la nature même du système du parti unique. » (*El Watan*, le 8 octobre 2012).

Il s’agit d’une défense en règle, sur tous les points, de celui qui, deux ans plus tôt, rectifiait par anticipation le zèle de Louisa Hanoune : « je suis celui qui a changé le système du socialisme au capitalisme » (interview publiée dans le n°27 du *The Journal Sophia Asian Studies* et cité par *Le Matin* du 4 octobre 2010).

On l’aura compris : le « socialisme » dont parle le « réformateur » Chadli correspond aux nationalisations, au « secteur public » comme dirait Louisa Hanoune ; depuis la période Chadli, on assiste en effet à l’extension du domaine privé et au démantèlement systématique des nationalisations. Sachant cela, il est d’autant plus comique d’entendre la dirigeante du PT faire l’éloge de Chadli tout en précisant que « notre parti (le PT, ndlr) craint que le texte (des « réformes politiques », voir plus haut) soit exposé à l’APN. Et là il y a un risque de perdre tous les acquis politiques et économiques du pays, à l’image de l’article 1 de la Constitution qui consacre l’unité de la nation, l’article 17 qui garantit la propriété collective et l’article 13 qui assure le caractère républicain de la nation. » (*Le Jour d’Algérie*, le 15 décembre 2012)

Plus : faut-il s’étonner encore de voir Louisa Hanoune monter au créneau pour défendre le général Khaled Nezzar, aujourd’hui à la retraite, chef d’état-major de l’armée, ministre de la défense de 1990 à 1993, victime selon elle aujourd’hui « d’un vaste complot destiné à ternir l’image de marque de l’Algérie et discréditer son armée » (*L’Expression*, le 02/09/2012), alors qu’il est en réalité l’objet d’une enquête judiciaire à l’initiative des autorités suisses et à la demande de deux victimes l’accusant de crimes de guerre !

Les élections locales de novembre 2012 : une nouvelle fois, le PT confirme ses choix

Lors des élections pour le renouvellement des assemblées locales de novembre 2012, les électeurs devaient choisir leurs représentants dans les 1541 assemblées populaires communales (APC) et dans les 48 assemblées populaires de wilayas (APW). On ne peut que sourire quand on entend le ministre de l’intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, déclarer, en annonçant les scores, que

« les résultats étaient prévisibles », traduisons : conforme aux attentes du gouvernement...

Les résultats officiels donnent une participation de 44,27%. Sans les détailler, notons : le FLN arrive en tête, avec la majorité absolue dans 159 communes et la majorité relative dans 832 communes, avec 685 sièges aux APW. Il est suivi par le RND, membre de la majorité

présidentielle, rappelons-le, et dirigé par Ahmed Ouyahia, ex-Premier ministre (une dizaine de fois Premier ministre depuis 1999...), qui a remporté la majorité absolue dans 132 communes et la majorité relative dans 215 communes, avec 487 sièges. En troisième position, nous trouvons le MPA (Mouvement populaire algérien), un parti nouvellement créé (et agréé) par l'actuel ministre de l'environnement, Amara Benyounès, qui obtient 103 sièges. Puis viennent notamment le FFS, avec 91 sièges, le Parti des travailleurs, 72 sièges, l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), qui regroupe des partis islamistes, avec 54 sièges, etc.

A la suite de ces élections, lors d'une conférence de presse tenue à Alger au siège du PT, Louisa Hanoune a noté que « *l'administration (décidément !) a été impliquée dans la fraude lors des élections municipales du 29 novembre 2012* » et que, « *au vu des dépassements constatés lors des élections législatives et municipales, une commission indépendante devrait être installée pour organiser l'élection présidentielle de 2014* » (on remarquera avec quelle diplomatie les mots sont choisis). Elle annonce, dans ce but, que « *le comité central du parti (du PT, ndlr) a chargé le bureau politique de rédiger une lettre au président de la République avec pour objectif la mobilisation des forces vives (sûrement indépendantes, ndlr) de la nation et ce, pour contrecarrer les velléités néolibérales de quelques responsables étatiques et pour sauvegarder les acquis pour la souveraineté économique du pays* ». En conséquence, elle lance « *un appel pour la création d'un front commun de résistance* ».

Nous reviendrons dans un prochain article sur l'évolution de la situation économique en Algérie, notamment sur ses liens avec les pays impérialistes et le développement du secteur privé. Mais à cette étape, constatons que le PT prend encore une fois Bouteflika comme arbitre neutre, indépendant. En réalité, le régime de Bouteflika est un régime bonapartiste, appuyé essentiellement sur le FLN, et Bouteflika gouverne au compte d'une bourgeoisie nationale.

Bref, constatons que ces « *dépassements* » de scores n'ont pas empêché le PT de nouer des dizaines d'alliances avec le FLN et le RND pour la gestion des APC et des APW à la suite des élections locales, malgré « *l'interaction de l'argent et de l'action politique que la plupart des partis politiques adoptent en achetant les consciences et les voix des électeurs* », des pratiques « *qui polluent le combat politique* » (Algérie Presse service, le 7 décembre 2012).

Louisa Hanoune a déclaré aussi : « *Les résultats sont faux ; ils ont subi une falsification totale. Après les législatives du 10 mai dernier, c'est le deuxième examen raté pour la nation* » (Liberté, le 2 décembre 2012). Les responsables ? Des « *cercles mafieux qui ont exercé des contre-ordres opposés à l'orientation du président de la République et du Premier ministre* ». Et pour enfoncer le

clou : « *c'est un véritable coup de poignard dans le dos du Président et du Premier ministre* ».

Bouteflika, élu trois fois président, la troisième fois grâce à une révision constitutionnelle (en 2008) votée par le PT (voir CPS 40), est blanchi. Il serait utile ici de revenir, si la place ne manquait, sur les scores de ce président élu trois et que certains voudrait voir se présenter une quatrième fois en 2014. On serait alors peut-être étonné de constater que son « *administration* » a encore une fois sévi...

Avec une certaine suite dans les idées, Louisa Hanoune a comparé cette situation à celle où furent donnés des « *contre-ordres opposés (auparavant, en 2001), aux ordres donnés par l'État pour ne pas tirer en Kabylie. Et on a fini par tirer !* » Un soutien sans faille, insistant : « *Je n'ai aucun doute sur Bouteflika, que je rencontre personnellement, à ce qu'il soit complice dans la fraude. Ni même du Premier ministre, Sellal. Jamais ! Lors de ces élections, ce sont les cercles mafieux qui ont dressé l'armée contre le peuple ; ce sont eux qui ont donné des ordres aux militaires pour voter pour ceux qui entretiennent leurs intérêts* ».

Ainsi, le PT soutient la thèse selon laquelle il y aurait des « *contradictions majeures au sein de l'État* », que « *le président Bouteflika n'a jamais exprimé son appartenance partisane, mais il a parlé de son appartenance politique, celle de défendre l'Algérie* (souligné par nous) ». Selon elle, le FLN l'aurait désigné (président d'honneur, ndlr) sans son approbation. En conséquence, Louisa Hanoune et le PT soutiennent Bouteflika !

Lors de la conférence de presse mentionnée plus haut, Louisa Hanoune a dû répondre à une question concernant la position du PT au sujet d'un éventuel quatrième mandat pour Bouteflika (à propos des prochaines élections présidentielles de 2014). Réponse : « *la position du PT reste principielle : nous sommes contre le principe de la limitation des mandats. Sinon, nous revendiquons la révocabilité de tous les élus, un peu comme ça se fait au Venezuela. Pour Bouteflika, il est le seul habilité à se prononcer s'il veut un quatrième mandat ou pas* ». Remarquons que Louisa Hanoune ne répond pas à la question, ce qui signifie qu'elle est pour un quatrième mandat pour Bouteflika.

Comme le dit un des ministres (Amara Benyounès) : « *Qu'on le veuille ou non, le peuple algérien aime Bouteflika. C'est une réalité* ». Ce même ministre, lui plus réaliste, s'élève au contraire contre l'idée consistant à « *vouloir à tout prix créer des problèmes entre le président et l'armée* », ce qui, à juste titre « *est extrêmement dangereux pour le pays* » - disons plutôt pour l'état (propos transmis par Liberté du 2 décembre 2012). « *La stabilité de l'institution militaire est un impératif* », ajoute-t-il, ce que ne contredira pas Louisa Hanoune qui, comme on l'a vu plus haut, a volé au secours du général Nezzar et a cru bon se recueillir sur la dépouille de Chadli.

Le budget 2013 : « *gestion prudentielle des dépenses publiques* »

C'est dans cette situation que le budget 2013 fut élaboré, avec pour règle la « *gestion prudentielle des dépenses publiques* », comme le reprend par exemple *El Moujahid* du 9 juillet 2012. La « *prudence* », signifiant en

l'occurrence l'approfondissement des attaques contre les conditions d'existence des masses laborieuses. *Fraternité !*, l'organe du Parti des travailleurs, repris par l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, le

14 décembre 2012, indique : « *Alors que tous les secteurs nécessitent des efforts budgétaires supplémentaires pour répondre aux revendications de la population qui montent de tout le pays en termes d'emploi, de santé, de logement... le budget prévu dans la loi de finances 2013 a connu une réduction de plus de 10 % par rapport à la loi de finances 2012. Ainsi 17 secteurs ministériels, tous sensibles, à l'image de celui de l'Education nationale, de la santé, de l'agriculture et des collectivités locales... ont vu leurs budgets respectifs amoindris de 10 à 36 %.* ».

En conséquence, le groupe parlementaire du PT va voter contre le budget 2013, non sans avoir tenté de l'amender (sur 47 amendements proposés, 33 ont été refusés par le bureau de l'APN et les 14 autres discutés et rejetés par la commission des finances). Cependant, et cela d'entrée, le communiqué du PT croit bon préciser que : « *D'emblée, le groupe parlementaire du Parti des travailleurs note un décalage flagrant entre les intentions du gouvernement annoncées dans son plan d'action et le contenu de la loi de finances 2013* » et ajoute plus loin que : « *Le groupe parlementaire du Parti des travailleurs affirme qu'en agissant ainsi, le Bureau de l'APN (qui a rejeté les amendements) consacre la primauté de l'exécutif sur le législatif.* »

La situation de la classe ouvrière et de la jeunesse algériennes est catastrophique. Nul jour ne se passe sans émeutes ou soulèvement contre des conditions de vie insupportables.

- Officiellement, le taux de chômage est de 12% de la population active : une fable de plus. Même selon le FMI, le chômage des jeunes (75 % de la population a moins de 30 ans) dépasse 25%, mais il est bien plus important, entre 30 et 40%, selon les experts. D'ailleurs, quelle meilleure preuve : plus de 150 000 personnes quittent l'Algérie chaque année pour tenter leur chance ailleurs. D'autres cherchent à partir à l'aide d'embarcations de fortune au péril de leur vie.

- Un Algérien sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté (avec moins de 2 dollars par jour selon les critères officiels), avec un pouvoir d'achat en constante diminution.

- « *Le travail des enfants en Algérie, en dessous de l'âge légal, augmente d'une manière flagrante (...)* De nombreux enfants sont obligés de quitter l'école pour rejoindre, précocement, le monde du travail. Ils offrent leurs bras dans la rue pour se prendre en charge, mais surtout pour soutenir leurs familles », selon *Algeria Watch*.

- Deux millions et demi de personnes s'entassent dans des bidonvilles autour et parfois au coeur des grandes villes (Alger, Skikda, Annaba, Bejaïa, Constantine, Oran...) Des familles entières doivent se contenter d'appartements minuscules et insalubres dans ce que l'on n'ose plus

appeler des « cités ». Pendant ce temps, les hauts fonctionnaires et les plus riches, jusqu'à l'épouse du chef de cabinet du ministre du travail comme l'indique *Le Matin*, bénéficient des logements « sociaux », tandis que des centaines de milliards sont détournées, comme l'ont montré publiquement les scandales financiers qui touchent les milieux dirigeants, jusqu'aux « hommes du Président ».

- Les prix des produits alimentaires de première nécessité ne cessent d'augmenter effaçant rapidement les maigres augmentations de salaires, le FMI recommandant de « *poursuivre les efforts pour améliorer la maîtrise et le ciblage des dépenses y compris les salaires et les transferts sociaux* ».

- Des centaines de milliers de jeunes étudiants sont livrés au patronat par le biais d'emplois précaires (dans le cadre du dispositif de préemploi) et sans engagement de titularisation, et cela pour des salaires allant de 8 000 à 15 000 DA (80 à 150 euros mensuels) souvent payés en retard.

C'est dans ces conditions que Hollande vient de se déplacer à Alger. Il était accompagné d'une imposante délégation, ne comportant pas moins de neuf ministres (Montebourg, Valls, Le Drian, Fabius...), une quarantaine de grands patrons (France Télécom, Alstom qui vient de terminer le tramway d'Alger, Ratp, Suez Environnement, Lafarge, etc), des intellectuels (comme B. Stora et B. Murat), Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, etc. : au total, plus de 200 personnes, toutes évidemment très attachées au « devoir de mémoire » dont il a été tellement question... et auquel Louisa Hanoune sacrifiait aussi en déclarant : « *Sur le terrain de l'apaisement, un pas vient d'être réalisé* » (*Le Figaro* du 20 décembre 2012).

On a pu surtout mesurer, à cette occasion, la dépendance de l'Algérie à l'impérialisme, qui soutient le gouvernement Bouteflika et qui veut en particulier s'en servir en vue d'une intervention au Mali.

C'est évidemment au compte de l'impérialisme français que ce voyage fut organisé, après celui de Montebourg voilà quelques mois et ceux de Sarkozy et de Chirac antérieurement. Pour ne prendre que cet aspect dans le cadre de cet article, en 2011, l'impérialisme français a réalisé 5,75 milliards d'euros d'exportations vers l'Algérie (+ 9% par rapport à 2010), la France étant le premier fournisseur de l'Algérie avec 15,12% de part de marché et une présence de plus de 450 entreprises. Les investissements directs français en Algérie ont atteint, en 2010, 1,9 milliard d'euros, soit 10% du total des investissements étrangers, un chiffre en hausse de 26% comparé à celui de 2010 (supérieur aux investissements français en Tunisie (7%) mais bien inférieur à ceux réalisés au Maroc (71%)).

Pour la construction d'un parti ouvrier

Partout dans le pays, les masses, la jeunesse, clament leur ras-le-bol contre ce système. Partout, elles cherchent à combattre l'état, le pouvoir, son armée, sa police, sa « justice » qui le défendent. Les travailleurs, les jeunes revendiquent :

- Le droit à un travail décent, à un salaire décent, à un logement décent, à une vie décente,
- Le droit à la santé et à l'éducation,
- Le droit de s'exprimer, de s'organiser, de manifester, de faire grève,

- L'abrogation du code de la famille,
- L'échelle mobile des salaires et des retraites qui garantisse leur pouvoir d'achat, etc.

Mais certains ont cru pouvoir expliquer l'absence de mouvement d'ampleur en Algérie, surtout à la suite des mouvements révolutionnaires en Tunisie et en Égypte qui ont conduit à la chute des dictatures de Ben Ali et de Moubarak (voir nos précédents numéros de CPS), au fait que l'État algérien pouvait encore prévenir les incendies des revendications à coup de dinars.

Les émeutes et les manifestations de janvier et de février 2011 contre la flambée des prix des denrées alimentaires n'ont pas eu de répercussions politiques, si ce n'est la « levée de l'état d'urgence » dans les conditions qui ont été précédemment analysées. Il demeure que l'on a dénombré plus de 10 000 mouvements sociaux en Algérie durant l'année 2012, mais « de courte durée, de faible intensité et géographiquement limités », rapportent *Les Échos* du 19 décembre 2012.

Ces politologues ajoutent que ces mouvements « peuvent naître sous n'importe quel prétexte : un match de football, la distribution de logements, une panne d'électricité ou simplement le retrait d'un permis de conduire ». Ce qui veut dire qu'un rien peut mettre le feu au poudre, sans pour autant, à cette étape, prendre la dimension politique à laquelle on a assisté en Tunisie ou en Égypte, c'est-à-dire dirigée contre l'État, en unifiant l'ensemble du prolétariat et de la jeunesse.

Cette impuissance du prolétariat algérien à engager le combat politique contre le pouvoir est en grande partie la conséquence de la défaite et la démoralisation qu'il a vécues à la suite du mouvement à caractère révolutionnaire d'octobre 1988 et de sa répression sanglante, et qu'il n'est pas encore parvenu à surmonter, malgré une combativité extraordinaire (les nombreuses grèves et les soulèvements du peuple kabyle notamment en sont le signe). Les 200 000 morts et plus que les masses ont subi durant la décennie 1990 pèsent sur leur conscience, comme sur celle des intellectuels et des militants. L'état policier, avec ses corps de répression, ses

brigades anti-émeutes, ses unités républicaines de sécurité, son corps judiciaire, procède au fichage systématique, étouffe systématiquement tout mouvement, fût-il de simple protestation, de toutes les couches de la population, ouvriers, retraités, chômeurs, étudiants, médecins, avocats, villageois... L'un des dirigeants de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) faisait remarquer récemment que le nombre de policiers a été multiplié par 8 en 15 ans, de même que le nombre de gendarmes, certains d'entre eux attendant même chez eux, tout en étant payés, que soient construites les structures qui doivent les accueillir...

CPS 24 ancienne série indiquait en avril 1996 :

« Pourtant, il ne faut pas le cacher : les masses agissent spontanément ; elles n'ont ni orientation, ni programme, ni stratégie, ni organisation qui les structurent. Il semble même que les intégristes n'aient joué aucun rôle dans les grèves et le déclenchement du déferlement de la jeunesse. Tout au plus, ils ont tenté de récupérer le mouvement tout en le freinant. Au drame du mitraillage de la jeunesse se conjugue celui de l'absence d'organisation propre au prolétariat, à la population laborieuse, à la paysannerie et à la jeunesse. La leçon sanglante est évidente : il faut au prolétariat, à la paysannerie, à la jeunesse d'Algérie un parti de classe, un parti ouvrier armé du programme et de la stratégie de la révolution prolétarienne ».

Pour devenir une classe pour soi, le prolétariat a besoin de constituer son parti qui ne peut être décrété. Ce parti combattra pour les libertés démocratiques, y compris pour l'élection d'une Assemblée nationale souveraine, ces revendications étant intégrées à la lutte pour un gouvernement ouvrier et paysan, pour le socialisme. Il faut ajouter : le mot d'ordre « États unis socialistes du Maghreb » découle de ce combat et apparaît d'autant plus comme une évidence après la mobilisation du prolétariat tunisien qui a chassé la dictature. C'est sur cette orientation que nous appelons militants, travailleurs et jeunes à s'organiser.

Le 6 janvier 2013

